



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2023/2399

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir, en vertu du Code du Développement Territorial, qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :

Permis d'urbanisme - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Arnaud VANHENTENRYCK** demeurant **rue Grand Plain 29 A à 4920 AYWAILLE**.

Le terrain concerné est situé **rue du Fort 775 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING, 7e division section G n° 927 C 26**

Le projet vise à "**régulariser la construction d'un chenil**" et présente les caractéristiques suivantes :

La construction du chenil, d'une superficie approximative de 36m², a été réalisée en zone de parc au plan de secteur de Liège.

Article D.IV.40, al.2 du CoDT : "Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - ~~D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33)**

L'enquête publique est ouverte le 11 novembre 2023 et clôturée le 27 novembre 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 27/11/2023, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 20 juillet 2023)
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24/03/2023)
(CDLD art. L 1132-4)

M^{me} GELDOP
CINQUIÈME ÉCHEVIN